

# **Le rôle des arrangements de gouvernance pour un achat stratégique:**

## **Cadre conceptuel**

Inke Mathauer, MSc., PhD  
Conseillère senior en financement de la santé  
OMS, Genève

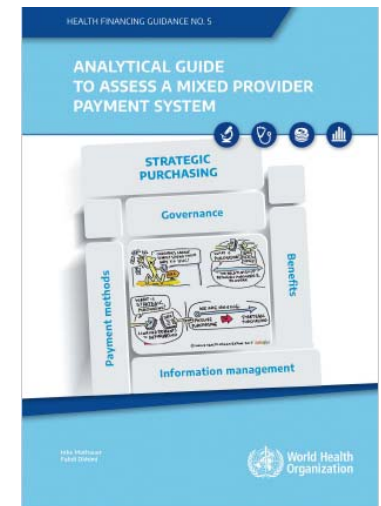
**Webinaire Collectivity sur la gouvernance pour un achat stratégique**  
**11 Novembre 2019**

# Cadre analytique pour guider l'analyse en Tunisie



World Health Organization:  
**Governance for Strategic Purchasing:  
An analytical framework to guide a country assessment.**  
Conference copy, Geneva: World Health Organization;  
2019

Mathauer, I and Dkhimi F:  
**Analytical guide to assess a mixed  
provider payment system**  
Health Financing Guidance Document,  
Geneva: World Health Organisation;  
2018.



Disponible sur: [www.who.int/health\\_financing/documents/en/](http://www.who.int/health_financing/documents/en/)

# La gouvernance est une fonction transversale du système de santé

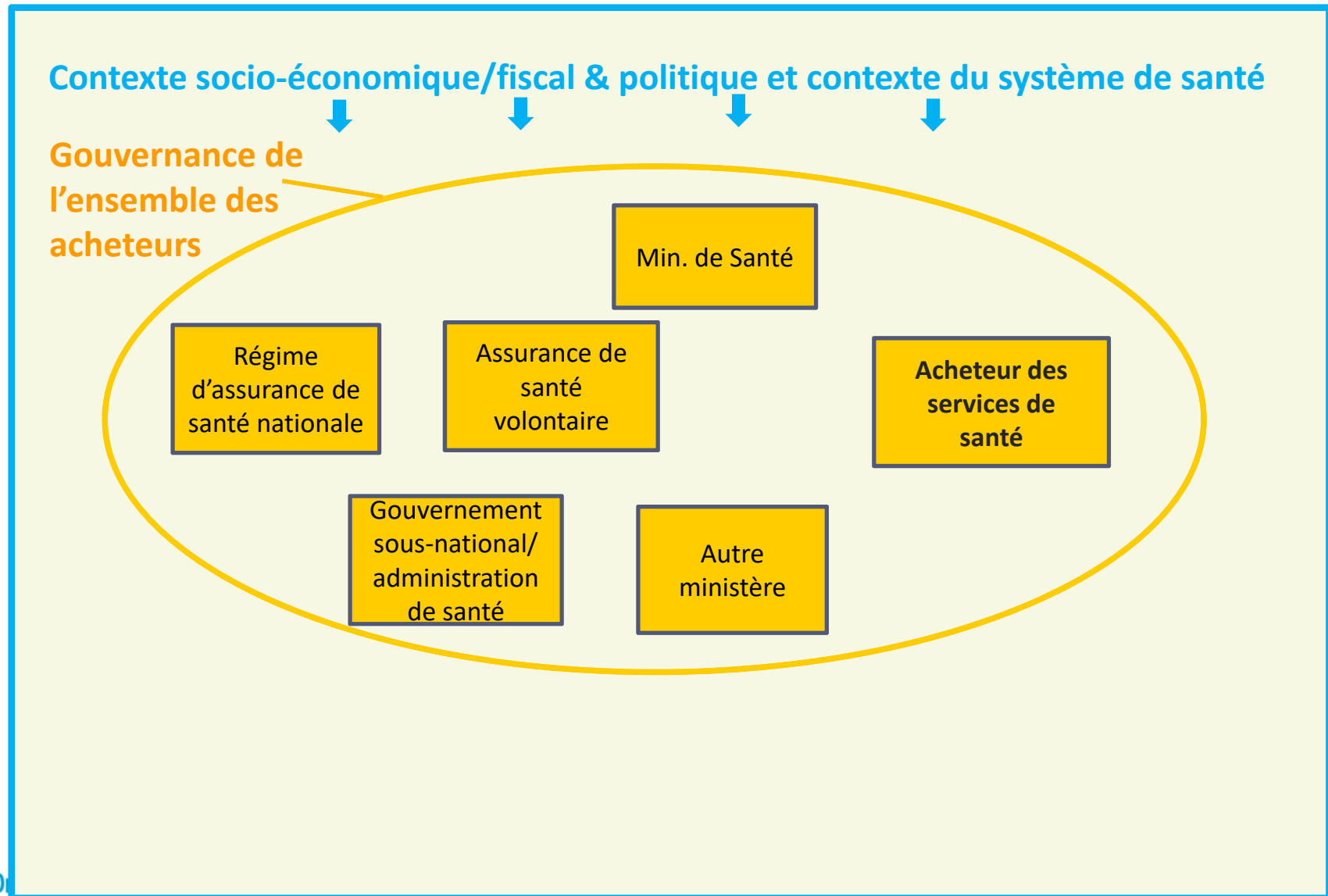
“Assurant l’existence des stratégies et politiques, combinées à une surveillance effective, la création des coalitions, la réglementation, dans une perspective systémique et de redevabilité” (WHO 2007).

La gouvernance concerne les **arrangements institutionnels** des **processus de prise de décision** et de **l’exercice de l’autorité**

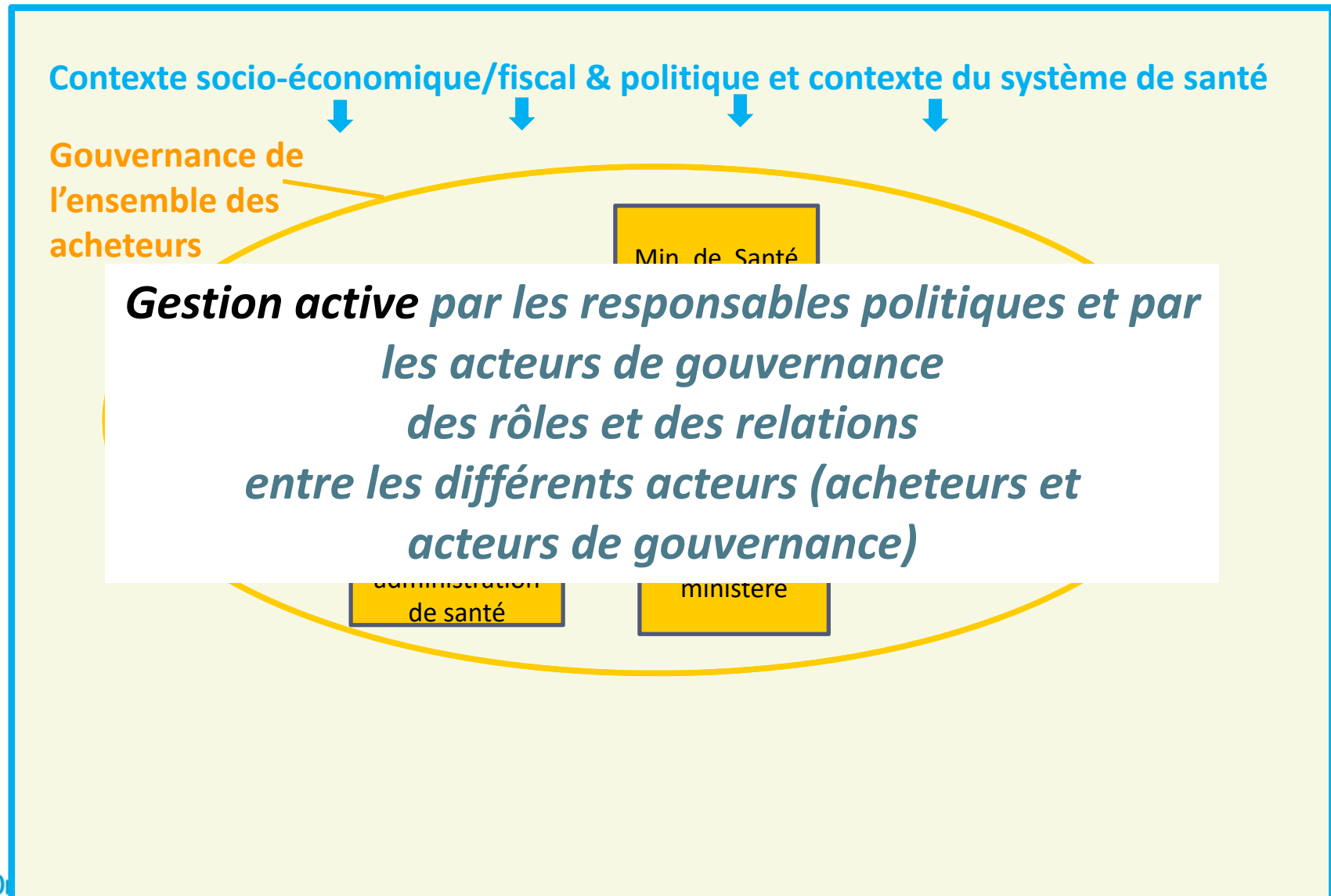
Un autre terme similaire est “**stewardship**” (pilotage, intendance, gestion) souvent défini comme “**définir et exécuter les règles du jeu** et la mise à disposition des **directions stratégiques** pour tous les acteurs concernés”

La gouvernance s’applique à toutes les composantes du système de santé et aux fonctions de financement de la santé, y inclus la fonction d’achat.

# Deux niveaux de gouvernance pour l'AS



# Deux niveaux de gouvernance pour l'AS



# Gouvernance de l'ensemble des acheteurs:

## Tâches clés

### Définir des directions stratégiques

- analyser les **politiques** et développer des stratégies;
- **gérer les dynamiques** et le séquençage des réformes
- assurer l'existence d'un système de gestion d'information intégré ou inter-opérable.

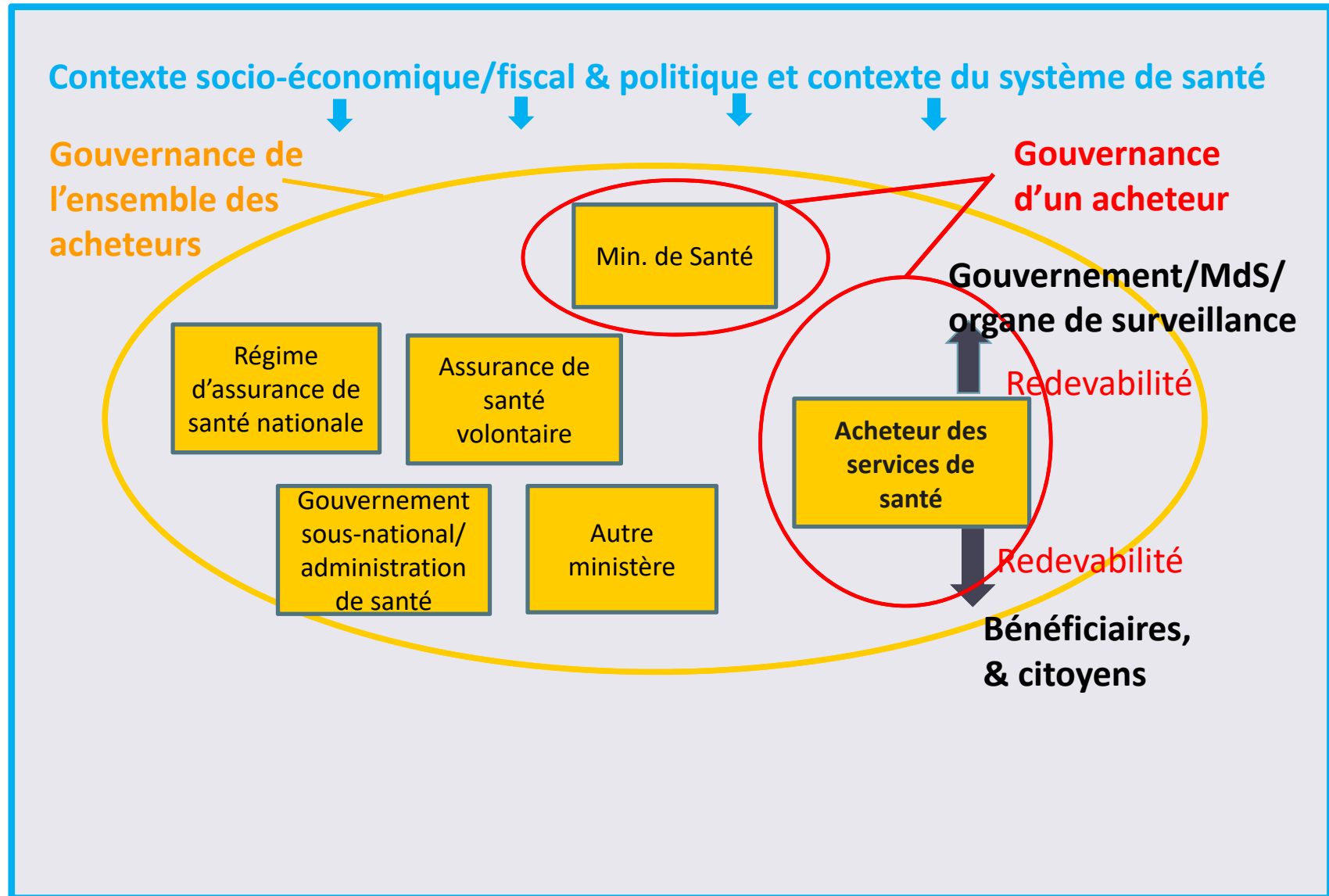
### Coordonner & aligner les parties prenantes et les acheteurs

- définir et gérer une **division cohérente des tâches** et de la **prise de décision** efficace parmi les acheteurs et les acteurs de gouvernance;
- **consulter** la population, **gérer les différents intérêts**;
- **Contribuer à l'autonomisation des citoyens** et des patients en les informant de leurs droits.

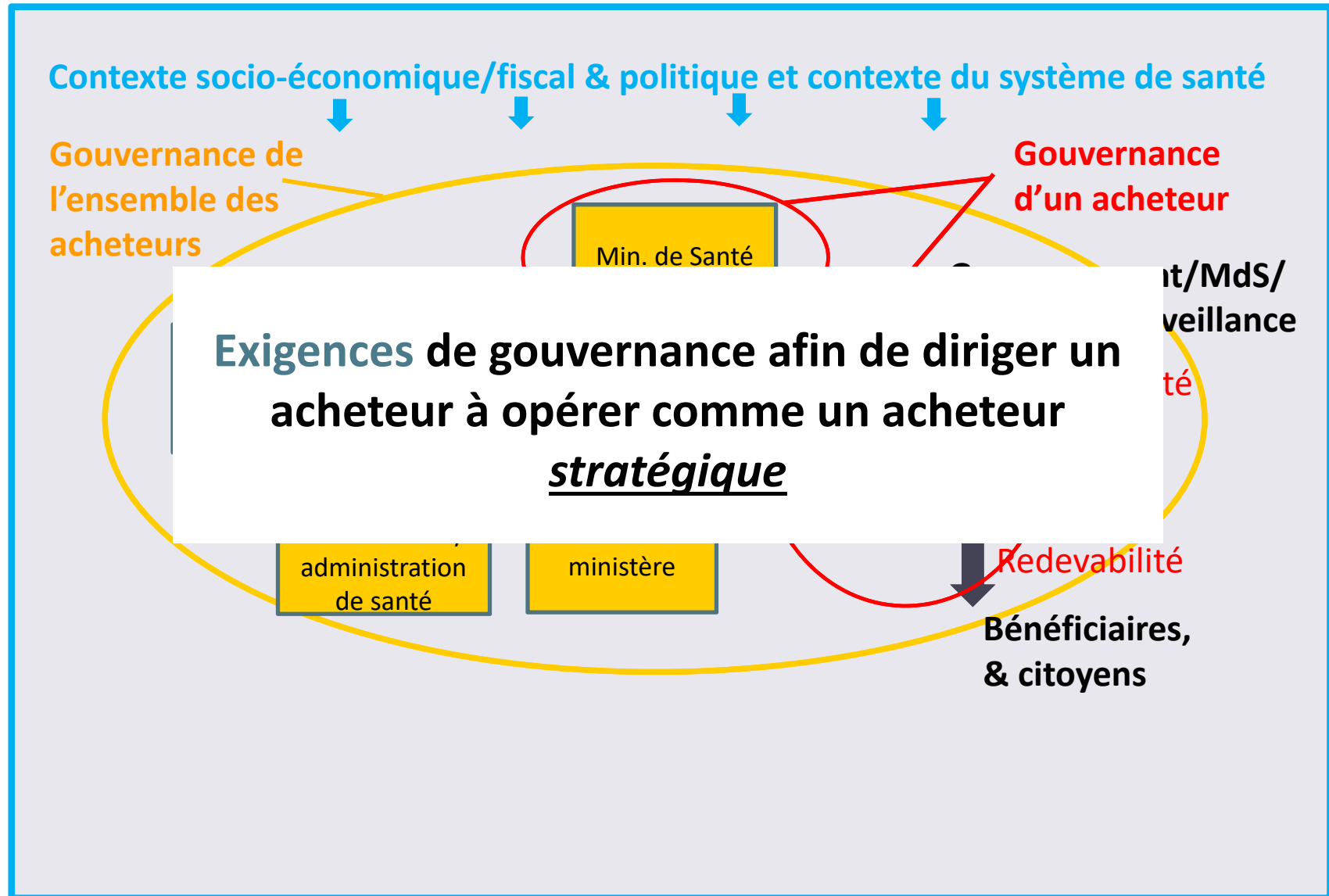
### Réglementer le cadre relatif à l'achat

- **réglementer** les acheteurs et les prestataires, y inclus des questions de compétition, la séparation des fonctions de l'achat et de la prestation;
- **aligner** le panier des soins avec les méthodes et les taux de paiement et harmoniser les pratiques des différents acheteurs;
- **Réglementer la gestion des finances publiques**;
- Spécifier le rôle et **réglementer l'assurance maladie volontaire**.

# Deux niveaux de gouvernance pour l'AS

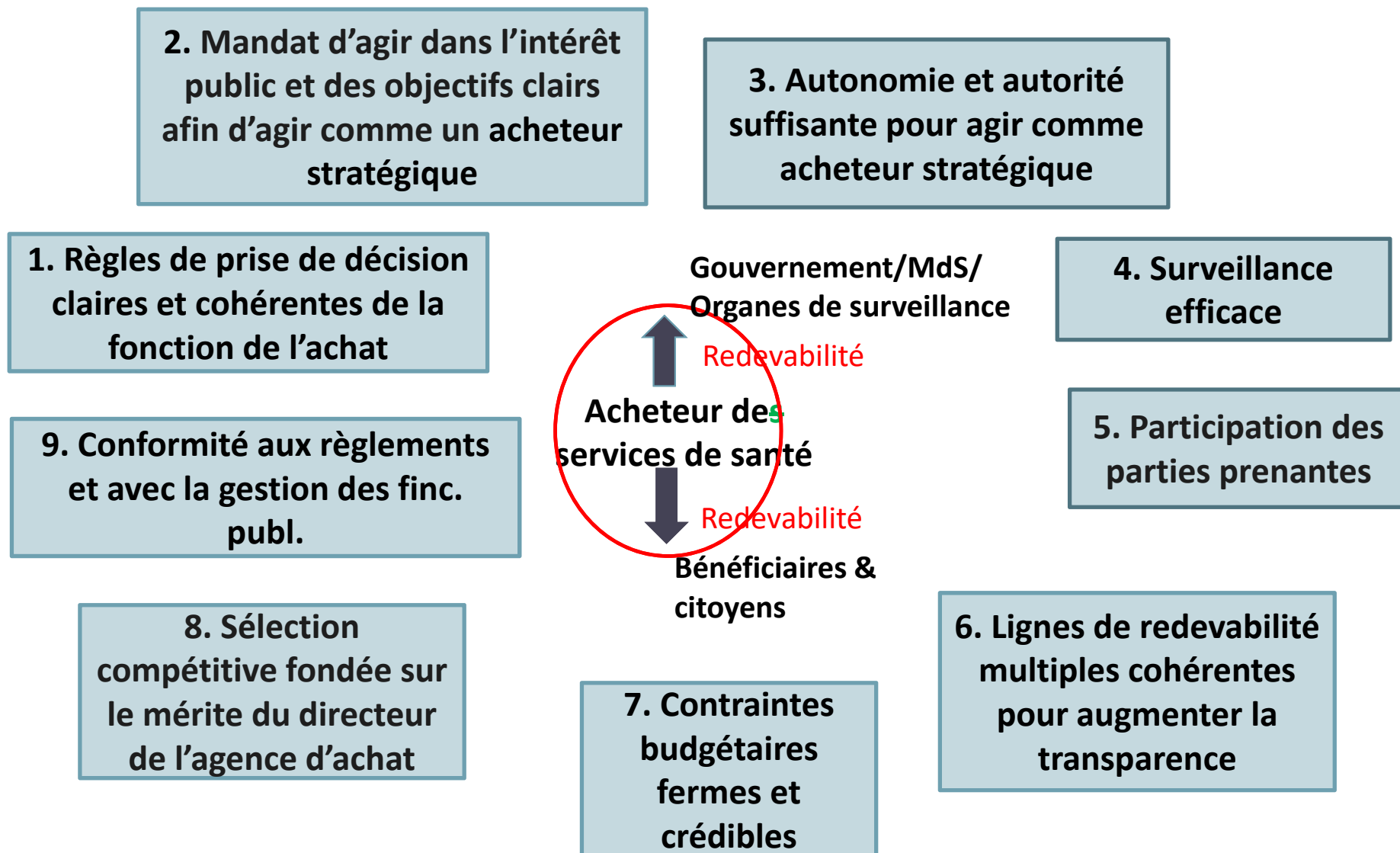


# Deux niveaux de gouvernance pour l'AS





# Exigences de gouvernance au niveau de l'acheteur



Le rôle de la gouvernance pour  
un achat stratégique :

Résultats de l'analyse des achats  
des services de santé en Tunisie

Dr. Imen Jaouadi

Présentation basée sur le rapport

Analyse de la gouvernance de l'achat et  
des méthodes de paiement :

Comment aller vers un achat *stratégique* pour  
la CSU en Tunisie ?

par Imen Jaouadi, Inke Mathauer, Mohamed  
Mokdad, Priyanka Saksena

OMS et Ministère de Santé

# Approche qualitative

Revue documentaire et de la littérature  
sur les AS



```
graph TD; A[Revue documentaire et de la littérature sur les AS] --> B[Description et évaluation des dispositifs de l'achat mis en place, en utilisant le « guide de l'OMS d'évaluation rapide de la fonction d'achat » ;]; B --> C[Entretiens avec les principaux acteurs « institutionnels » concernés par l'achat (mai 2018).];
```

**Description et évaluation** des dispositifs de l'achat mis en place, en utilisant le « **guide de l'OMS d'évaluation rapide de la fonction d'achat** » ;

Entretiens avec les principaux acteurs « institutionnels » concernés par l'achat (mai 2018).

# Financement du système de santé

Acheteurs potentiels ou schéma de financement	Ministère de la santé	La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM)	Couverture sanitaire des populations pauvres et vulnérables	Les assurances privées et les mutuelles
<b>Population couverte</b>	100 %	68 %	24 %	3 %
<b>Sources de financement</b>	Recette du contribuable (impôts)	Cotisations obligatoires	Pas de financement explicite	Primes d'assurance
<b>Panier de soins</b>	Tous les services disponibles dans les SSP moyennant le paiement du TM (sauf pour la dialyse, les programmes nationaux et l'EPLS).	Dans le secteur public: accès à tous les services disponibles. Dans le secteur privé : un panier de soins limité avec plafond avec un co-paiement important. L'hospitalisation est limitée aux 54 pathologies (objet de la convention).	La couverture des détenteurs de ce droit donne accès à tous les services disponibles dans le secteur public: - avec TM pour les vulnérables. - sans TM pour les pauvres.	Similaire à la CNAM, accès au secteur privé, avec co-paiement et plafond pour les remboursements

# Les forces et les faiblesses autour de l'achat des services de santé



+ Conventonnement de la CNAM avec les prestataires.

+ Le paiement forfaitaire dans le secteur hospitalier,

+ Budget global pour les CHU, certain niveau d'autonomie.



- La multiplicité des acheteurs,
  - Les HR/EPS sont financés par des lignes budgétaires : peu d'autonomie.
  - Pas de révision des conventions avec les médecins de LP.
  - Inefficiencie des modes de paiement : le paiement à l'acte (secteur privé) + non-respect des tarifs conventionnels, sans incitation à la performance.
  - Le mode de paiement des SSP n'incite pas à l'accroissement de l'activité (pour + de recettes aux HR et EPS).
- ↘ les performances du système de santé.

**Pour le secteur privé**